

Saviez-vous que...

Nouvelle patinoire : chacun fait sa part !

Comme nous l'avons déjà annoncé, la municipalité a procédé cette année au remplacement des bandes de la patinoire afin de continuer à offrir une installation sécuritaire et durable. Encore une fois, de généreux bénévoles se sont réunis entre Noël et le Jour de l'An pour effectuer le travail.

Nous tenons à les remercier.

Nous sommes maintenant à la recherche d'autres bénévoles qui pourraient prendre la relève pour assurer l'entretien régulier de la patinoire.

Les responsables demandent aussi aux parents :

- ✓ d'assurer la surveillance de leurs jeunes;
- ✓ d'enlever la neige et autres débris qui auraient pu être déposés sur la glace;
- ✓ de retirer les buts de hockey après les avoir utilisés.

MERCI de votre collaboration.



Sommaire

Patinoire	1
Consultation - Terrain de jeux	1
Budget et PTI 2023	2
Compostage	3
Message du Service-Incendie	3
Écocentre et RDD	3
Nouvelles municipales	4
Recherche Employé d'été	4
Bonne nouvelle	4

Rédaction et montage : Martha Hervieux, mairesse

Projet « Terrain de jeux » : Nos enfants seront consultés.



« Une Municipalité Amie des Enfants (MAE) c'est une municipalité qui encourage la participation des enfants au sein de la communauté et qui s'assure qu'ils seront informés, consultés, écoutés et respectés dans les décisions et les projets qui les concernent. »¹

Voilà ce que le comité veut faire lors d'une activité-rencontre avec vos enfants qui se tiendra à la salle communautaire

le dimanche 19 mars prochain à 13h.

Les jeunes, accompagnés d'un parent, auront alors toute la place pour s'exprimer et dire ce qu'ils aiment le plus dans un espace de jeu. Des activités diverses leur seront proposées et une collation leur sera servie en fin de rencontre.

¹ Site internet intéressant au sujet du MAE: espacemuni.org



BUDGET 2023

Tel que déposé à la séance du conseil du 19 décembre 2022

La Loi sur la fiscalité municipale du MAMH rend obligatoires le dépôt et la publication d'un document explicatif du budget montrant les estimations des revenus et des dépenses pour son exercice financier courant et l'exercice précédent. Pour le PTI (*Programme triennal d'immobilisations*), c'est un outil de planification des investissements qui permet au conseil municipal de cibler les priorités de développement et d'entretien et d'évaluer les ressources financières dont la municipalité dispose pour les trois (3) exercices financiers subséquents.

REVENUS	# portes	2022	2023
• Taxes générales : 0,44\$ / 100\$	98	53 812,88	53 812,88
• Taxe Sûreté du Québec : 0,08\$ / 100\$	98	9 784,16	9 784,16
• Taxe Sécurité publique / Incendie : 0,12\$ / 100\$ ¹	98	0,00	14 676,24
• Aqueduc / Eau potable : 230\$ / logement	62	14 260,00	14 260,00
• Gestion des eaux usées : 505\$ / logement	61	28 060,00	30 805,00
• Gestion matières résiduelles : 190\$ / logement	75	9 375,00	14 250,00
• Loyer CPIK		90 000,00	113 217,03
• Assurances CPIK		12 000,00	16 126,74
• Autres revenus de source locale		3 700,00	3 924,00
• Transferts		27 100,00	56 640,79
TOTAL DES REVENUS		248 592,04	327 496,84

DÉPENSES	2022	2023
• Administration générale	106 604,00	129 199,53
• Sécurité publique	32 508,00	32 449,00
• Transport	32 593,00	27 845,00
• Hygiène du milieu	65 368,00	70 256,17
• Aménagement et urbanisme	3 740,00	9 625,44
• Loisirs et culture (inclut l'entretien des terrains municipaux en 2023)	13 250,00	45 460,72
• MRC - Quote-parts	8 501,00	8 794,00
• Frais financiers	450,00	200,00
TOTAL DES DÉPENSES	263 014,00	323 829,86
SURPLUS (DÉFICIT)	14 421,00	3 666,98
AFFECTATION DU SURPLUS 2023 : Dette déneigement CPIK	14 421,00	3 666,98
SOLDE APRÈS AFFECTATION	0,00	0,00

¹Depuis l'entente avec le service-incendie de Windsor en 2016, aucune taxe spéciale n'avait été perçue pour ce service. À compter de 2023, cette situation doit être corrigée et une taxe de 0,12/100\$ d'évaluation sera dédiée à ce service.

PTI – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

PTI – PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS					
2023			2024		
Plan d'évaluation des infrastructures	25 000\$	TECQ	Colmatage réseau d'égout	60 000\$	PPA
Travaux eaux pluviales rue Principale	25 000\$	TECQ	Asphaltage Chemin Valley 2e partie	119 000\$	PPA
Télémétrie Eau potable et eaux usées	65 000\$	TECQ	Asphaltage Chemin des Ormes	45 000\$	PPA
Ponceau Chemin Valley	80 000\$	TECQ	Asphaltage Chemin Oak	9 000\$	FDT
Asphaltage Chemin Valley 1 ^{re} partie	162 000\$	PPA	Terrain de jeux – Phase 2		
Réparation Chemin Oak	1 512\$	PPA			
Patinoire Bandes et éclairage au DEL	15 000\$	MRC	2025		
	1 312\$	FParc	Asphaltage rue Rockland	148 000\$	PPA
	4 500\$	Livres	Terrain de jeux – Phase 3	9 000\$	FDT
Projet Terrain de jeux – Phase 1	9 000\$	MRC			
	3 000\$	Livres			
Panneaux d'accueil Village et parc	1 500\$				
Panneaux patrimoniaux – Installation	1 000\$				
Salle communautaire – Mise aux normes	3 000\$	Député			
Projet culturel et communautaire	5 000\$	FIC			
Mise aux normes réseau d'eau potable	25 000\$	TECQ			

COMPOSTAGE – Tout le monde s’y met !

Certains d’entre vous se souviendront qu’en 2017, la MRC du Val-Saint-François mettait en place la collecte des matières organiques (bacs bruns) afin de réduire la quantité de déchets destinés à l’enfouissement. Le conseil municipal de Kingsbury s’était alors positionné en faveur d’une campagne de sensibilisation auprès des citoyens afin d’encourager le compostage domestique plutôt que d’adhérer au service de cueillette à domicile. Cette enquête avait révélé que près de 55% des résidents pratiquaient déjà le compostage à domicile, ce qui permet tait à notre municipalité d’économiser sur le coût de la collecte, du transport et de la gestion de ces matières résiduelles domestiques.

Depuis ce temps, le gouvernement du Québec a mis en place une *Stratégie de valorisation de la matière organique* qui rend maintenant obligatoire la gestion des matières organiques pour l’ensemble des résidences.



C’est à la municipalité que revient la responsabilité de démontrer la présence d’installations de compostage à chaque adresse, ce qui sera fait dans les mois à venir.

Nous vous informerons dans un prochain bulletin de quelle manière la municipalité procédera pour entreprendre cette démarche. **À partir de maintenant... tout le monde doit contribuer à l’effort collectif.**

Écocentre

666 chemin Keenan, Canton de Melbourne

Ouverture d’un jour : Samedi 18 mars de 9h à 15h

Ouverture régulière à compter du 26 avril



JOUR
DE LA
TERRE
.CA

Le 22 avril

La Journée mondiale de la Terre a été créée en 1970.

Elle invite tous les citoyens à réaliser un geste concret pour bâtir un environnement sain et durable, faire face aux changements climatiques et protéger la Terre pour les générations futures.



Prévention des incendies

**LE PREMIER RESPONSABLE
C’EST TOI !**



Les Cendres des Appareils à Combustion

Quoi faire et comment en disposer de façon sécuritaire !

Saviez-vous que les cendres peuvent demeurer chaudes et représenter un risque d’incendie sur une période de plus de 7 jours dépendant des circonstances ?

Il est donc très important, lorsque vous retirez les cendres de vos équipements de chauffages de les déposer de façon sécuritaire.

Jetez les cendres dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d’un couvercle métallique adapté.

N’utilisez jamais votre aspirateur pour aspirer les cendres. L’utilisation d’une pelle de métal est de mise.

Ne gardez jamais les cendres à l’intérieur de votre résidence ou de votre garage. Les cendres vont produire du monoxyde de carbone et risque de vous intoxiquer vous et vos animaux de compagnie.

Une fois à l’extérieur, disposer votre contenant avec les cendres sur une surface stable et loin de la maison, d’un garage, d’une remise ainsi que de toutes autres matières combustibles. Les haies de cèdres sont un bon exemple.

Le temps de refroidissement des cendres n’est pas une science exacte. C’est pourquoi nous vous recommandons fortement de conserver les cendres dehors durant tout l’hiver et de vous en départir via le bac de matières organiques seulement au printemps.

319 Rue St-Georges, Windsor

Résidus domestiques dangereux Corrosif – Inflammable – Toxique - Explosif

PETITS CONSEILS POUR VOUS

Plusieurs produits se retrouvent entreposés dans la cuisine, la salle de bain, l’atelier ou le garage. Il faut donc savoir les reconnaître et les éliminer de façon sécuritaire et efficace. TOUJOURS...

- Lire et suivre les instructions d’utilisation et d’élimination du produit.
- S’assurer que les contenants sont bien fermés.
- Identifier les produits dont le contenant n’est pas l’original.
- Mettre les petits contenants dans une boîte.
- Mettre les produits dans le coffre arrière de l’auto.
- Se rendre directement au lieu de dépôt.
- Ne mélanger AUCUN produit.
- Ne transvider AUCUN produit.

Et qu’est-ce qu’on peut faire de plus?

- Utiliser des produits substitués non toxiques lorsqu’ils sont disponibles (bicarbonate de soude, vinaigre blanc, borax, etc.)



La municipalité est présentement à la recherche d'un.E **employé.E pour l'été** - âgé entre 15 et 30 ans

35 heures / semaine

Durée de 12 semaines entre mai et août

Salaire de 15,25\$ l'heure

Le travail consiste à aider l'employé municipal Michel Mailhot dans l'entretien des parcs et chemins, et toutes autres tâches demandées par Michel.

Si tu es intéressé.E ou si tu connais quelqu'un qui aimerait relever ce défi, envoie ton C.V. à : direction@kingsbury.ca

ou à la directrice générale Chantal Coutu, présente au bureau municipal de 8h30 à 16h le mardi
370 rue du Moulin, Kingsbury QC J0B 1X0

Taxes municipales

Les comptes de taxes ont été postés durant le mois de février. Nous vous rappelons que les versements sont dus aux dates suivantes (si le solde à payer excède 300\$) :

- ✓ 22 mars,
- ✓ 2 mai
- ✓ 4 juillet
- ✓ 26 septembre.

www.kingsbury.ca

Garder un site internet à jour n'est pas de tout repos et cela nécessite beaucoup de rigueur. Grâce à la proposition d'une résidente-bénévole du village, ce suivi sera assuré et vous pourrez trouver toutes les informations concernant les services offerts par votre municipalité.

Pensez à le consulter régulièrement et faites-nous part de vos suggestions.

Merci France !



Séances du conseil

Premiers mardis du mois
à 19h

à la salle du conseil

7 mars, 4 avril, 9 mai,
6 juin, 4 juillet, 1^{er} août,
5 septembre, 3 octobre,
7 novembre, 5 décembre

Période de questions
de 10 minutes
au début et à la fin des séances.



UNE BONNE NOUVELLE !

En novembre dernier, la municipalité a déposé une demande au Ministère des Transports du Québec afin qu'ils évaluent les possibilités de diminuer la vitesse des véhicules circulant sur la rue Principale. Aujourd'hui, nous sommes heureux de vous informer que nous avons obtenu une réponse favorable pour le bien de tous et particulièrement pour la sécurité de nos enfants.

Au printemps, dès que la température le permettra, de nouveaux panneaux de vitesse seront donc installés pour délimiter une zone de 30 km/h entre le 270 et le 399 de la rue Principale. Le reste du village sera assujéti à une vitesse de 50 km/h tel que stipulé par le règlement municipal.



Imprimante à vendre

Lexmark
Monochrome
2 tiroirs

Prix : 100\$

Infos :
Chantal Coutu, d.g.
819-826-2527
direction@kingsbury.ca

